



ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **05/07/2018**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme **cours collectifs** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom		Date et lieu de naissance		
BP4ALP180538	Madame	AZOULAY	Jade	23/12/1997	Saintes
BP4ALP180539	Monsieur	BARIANT	Thibault	02/06/1992	Toulon
BP4ALP180541	Madame	CHELY	Myriam	03/03/1987	Pontoise
BP4ALP180540	Madame	CUISINIER	Céline	25/10/1982	GUERET
BP4ALP180542	Monsieur	DE CAVARLHO	Romain	14/06/1991	Le Blanc Mesnil
BP4ALP180543	Madame	DEDEKEN	Elisa	15/12/1998	Bruges
BP4ALP180544	Madame	DURAND	Cynthia	22/11/1988	Poissy
BP4ALP180545	Madame	ESTOURNET	Sophie	22/08/1984	Tarbes
BP4ALP180546	Monsieur	GONTHIER	Martin	14/06/1994	Périgueux
BP4ALP180547	Madame	GUERIN	Estelle	14/07/1990	ROCHFORT
BP4ALP180548	Monsieur	ISASA	Romain	29/07/1988	Bayonne
BP4ALP180549	Monsieur	JAMET	Matthieu	01/10/1993	Pau
BP4ALP180550	Monsieur	LAMBERT	Hugo	24/12/1998	Bordeaux
BP4ALP180551	Madame	LANCTOT MARCOTTE	Marie-Joelle	20/05/1987	Longueuil
BP4ALP180552	Monsieur	LAPLACE	Jérémie	31/01/1984	Orsay
BP4ALP180553	Madame	LASSOUDIÈRE	Mathilde	01/07/1991	Cormeilles en Parisis
BP4ALP180555	Monsieur	LETAC	Geoffrey	22/04/1992	NOISY LE GRAND
BP4ALP180554	Monsieur	LHERMIGNY	Benjamin	09/02/1989	Chalons en Champagne
BP4ALP180557	Madame	MARSAC	Claire	20/08/1998	La Rochelle
BP4ALP180556	Monsieur	MASSON	Charly	21/04/1998	BORDEAUX
BP4ALP180558	Madame	PERUZOTTI	Emilie	19/02/1996	COLMAR
BP4ALP180559	Monsieur	PRIVAT	Anthony	19/07/1990	Périgueux
BP4ALP180560	Madame	RITUIT	Fiona	06/06/1994	TOURS
BP4ALP180561	Monsieur	ROUBY	Baptiste	20/03/1990	Pau



BP4ALP180563	Monsieur	SABACA	Christophe	03/01/1991	Libourne
BP4ALP180562	Monsieur	SCHNEIDER	Thibaud	30/01/1993	JONZAC

Article 2.- Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 05/07/2018

P/ le Directeur régional et départemental
de la jeunesse, des sports et de la cohésion
sociale
Nouvelle-Aquitaine
Cheffe du pôle Formation-Certification



Anne DANIERE-MOREAU